

Tableau des autorisations d'occupation temporaire (AOT) du domaine public fluvial du lac d'Annecy, à usage économique, faisant l'objet d'une publicité sans mise en concurrence

Des dérogations à la procédure de mise en concurrence sont prévues par la réglementation. La DDT peut, dans ces situations, délivrer des AOT à usage économique à l'amiable. Les considérations de droit et de fait fondant l'absence de mise en concurrence (dernière colonne du tableau) sont les suivantes :

A : article L2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques (CG3P) : occupation de courte durée

B : article L2122-1-1 du CG3P : nombre d'autorisations disponibles pour l'exercice de l'activité projetée non limité

C : article L2122-1-2 du CG3P : titre délivré dans le cadre d'un contrat de la commande publique ou que sa délivrance s'inscrit dans le cadre d'un montage ayant déjà donné lieu à mise en concurrence

D : article L2122-1-3 du CG3P : seule personne en droit d'occuper le domaine public

E : article L2122-1-3 du CG3P : titre délivré à un concessionnaire de l'État

F : article L2122-1-3 du CG3P : titre délivré suite à une première procédure de mise en concurrence infructueuse

G : article L2122-1-3 du CG3P : titre délivré en raison de conditions géographiques, physiques, techniques ou fonctionnelles

H : article L2122-1-3 du CG3P : titre délivré en raison d'impératifs d'autorité publique ou de sécurité publique

N° d'AOT	Localisation	Type d'ouvrage	Type d'activités	Durée de l'autorisation	Entrée en vigueur de l'autorisation	Considérations de droit et de fait fondant l'absence de mise en concurrence
104-010	Doussard	16 mouillages, 1 ponton bois droit avec 2 échelles métalliques : 51 m ²	Camping	3 ans	01/01/21	G : propriété privée terrestre riveraine
104-015	Doussard	4 mouillages, 1 ponton bois en T : 22 m ² , 1 ponton bois droit : 30 m ² , 1 ponton bois droit en encorbellement : 2 m ² , 1 échelle métallique sur la berge	Restaurant	4 ans	01/01/21	G : propriété privée terrestre riveraine
108-020	Duingt	1 mouillage, 1 ponton bois en L avec escalier bois, échelle métallique et plongeur métallique : 41 m ² , 1 ponton bois droit parallèle à la berge : 43 m ² , 1 prise d'eau : 2 m, volume annuel : 5 m ³	Restaurant	3 ans	01/01/21	G : propriété privée terrestre riveraine
108-066	Duingt	1 mouillage	Pêcheur professionnel	3 ans	01/01/21	B : autres emplacements possibles

N° d'AOT	Localisation	Type d'ouvrage	Type d'activités	Durée de l'autorisation	Entrée en vigueur de l'autorisation	Considérations de droit et de fait fondant l'absence de mise en concurrence
267-118	Sevrier	3 mouillages, 1 ponton bois droit : 16 m ²	Restaurant	3 ans	01/01/21	G : propriété privée terrestre riveraine
275-017	Talloires-Montmin	3 mouillages, 1 ponton bois avec échelle métallique : 190 m ²	Restaurant	3 ans	01/01/21	G : propriété privée terrestre riveraine
275-119	Talloires-Montmin	2 mouillages, 1 ponton bois en L avec échelle métallique : 10 m ²	Restaurant	3 ans	01/01/21	G : propriété privée terrestre riveraine
299-040	Veyrier-du-Lac	3 mouillages, 1 ponton bois : 115 m ²	Restaurant	3 ans	01/01/21	G : propriété privée terrestre riveraine
299-163	Veyrier-du-Lac	2 mouillages dont 1 écologique, 1 ponton bois droit avec échelle métallique : 14 m ²	Restaurant	3 ans	01/01/21	G : propriété privée terrestre riveraine